

ne soit plus décidé que jamais à adhérer fermement aux principes de la réformation, si féconds en bienfaits pour lui ; et la génération actuelle, dépositaire responsable de ces bienfaits, saura, avec l'aide de Dieu, les transmettre intacts, à la postérité. (Applaudissements.)

CHAMBRE DES LORDS.

LORD ABINGEN présente une pétition du comte de Surrey contre l'agression papale. Le comte, dit-il, que le gouvernement devrait mettre en vigueur les lois existantes avant de proposer aucune mesure au Parlement ; mesure inefficace surtout pour empêcher les Evêques d'administrer les biens laissés à l'Eglise catholique romaine, clause qui peut être aisément éludée. Une détermination est nécessaire pour mettre un terme à la grande conspiration catholique romaine, en empêchant les ordres monastiques d'exercer aucun pouvoir. N'avons-nous pas vu les Jésuites dépenser 10,000 liv. pour passer un compromis dans une affaire de recouvrement de propriété ? Ailleurs, un prêtre catholique romain a dépensé un dépôt de 4,000 liv., et a refusé de rendre aucun compte. Des individus ont été incarcérés dans des monastères. Nous avons des inspecteurs de prisons et de maisons de fous ; nous devrions en avoir pour empêcher que des malheureux soient exposés à entrer leur liberté dans l'intérieur des cloîtres.

L'acte d'émancipation ordonnait de tenir des registres des moines et des religieux ; ils n'ont pas été tenus. Les Jésuites ont été bannis d'Angleterre, et pourtant ils y fourmillent. Les propriétés personnelles devraient être soumises à un statut de main-morte, pour que la religion catholique romaine ne les possède pas. Empêchons aussi que les prêtres ne viennent jusque chez nous détourner nos filles, nos femmes, et obtenir des nourrissons des legs inspirés par la crainte. Le noble lord qui dirige le gouvernement a, parce qu'il a déjà fait, excité la haine implacable d'un grand nombre d'ennemis, et j'espère qu'il ne s'arrêtera pas en chemin.

Le COMTE D'HARROWBY présente plusieurs pétitions contre l'agression papale. LORD WODEHOUSE en fait autant.

Au commencement de la séance du 11 de la Chambre des Communes, SIR B. SALL annonce que le vendredi suivant il demandera si le gouvernement de Sa Majesté a l'intention de présenter une mesure pour défendre l'introduction des rites catholiques romains dans l'Eglise établie, et si le dit Gouvernement appellera l'attention de la chambre sur certaines représentations faites dans un mémoire adressé à l'Evêque de Londres par les habitants de Marylebone, qui se sont plaints de l'introduction des rites catholiques romains dans l'Eglise anglicane et sur la réponse faite par le dit Evêque.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 14 MARS 1851.

Première Page :—Extrait d'un Mandement de Mgr. l'Evêque de Marseille.—Parlement Britannique : Question Religieuse. Feuilleton :—Voyages au Canada et Naufrage du R. P. Crespel, en 1736.

Les longs extraits de journaux anglais dont nous donnons aujourd'hui la traduction, ne laissent aucun espace à d'autres matières éditoriales.

L'Archevêque de Tuam a Lord J. Russell. L'Archevêque McHale, dans une lettre au Premier ministre, s'exprime dans le langage suivant : " Dans cette politique, toutefois, vous êtes sans le savoir l'instrument d'une Providence plus élevée et plus mystérieuse, qui fait servir à ses desseins les conseils les plus rusés de

l'inimitié des hommes d'Etat. La persécution même dont vous menacez—car, déguisez la tant que vous voudrez, elle se décode à son odeur—aura l'effet d'étendre et de consolider l'Eglise Catholique, contre laquelle sa rage va être dirigée. La force brute à l'aide de laquelle Votre Seigneurie se prépare à défendre les ramparts croulants de l'Etablissement du Protestantisme, ne manquera pas de réveiller l'attention sur les moyens identiques à l'emploi desquels il a dû sa naissance première.

La conséquence de cette perquisition historique sera un retour toujours croissant vers les rangs des Catholiques, de la part de ces hommes intelligents dont les recherches, guidées par l'humilité et la grâce, découvrirent à leurs regards et leur feront abhorrer les scènes affreuses de débauche, et de érudité, et de sacrilège, et de spoliation, par lesquelles, dans un temps malheureux, cet Etablissement fut introduit dans le monde. Avec le nombre toujours croissant de tels convertis, le flux de l'immigration Catholique vers vos plages marchera de pair—immigration qui sera aussi constante que la érudité qui continue de la déterminer—jusqu'à ce qu'enfin vous entendiez les Catholiques exilés de l'Irlande vous adresser de tous les coins de l'Angleterre, le langage de Tertullien : "Nous remplissons vos cités, vos villes, vos campagnes, vos armées, votre Sénat ; " Nous ne vous laissons que vos " Conventuels."

Indépendamment de la sympathie que nous devons porter aux Catholiques d'Angleterre comme membres du même corps, et quand même nous ne devrions pas être inclinés dans les pénalités dont ils sont menacés, nous sentons encore plus impérieusement le devoir de leur prêter notre concours, lorsque l'aveu de Votre Seigneurie nous révèle que l'Eglise d'Irlande, plus encore que la Hiérarchie Anglaise, a contribué pour sa part à toute l'expansion ministérielle qui vient de faire explosion. Nous devons de la reconnaissance à Votre Seigneurie pour cette candide révélation ; et quoique le Cardinal Archevêque de Westminster, dans son admirable réponse au primat d'Irlande, fasse allusion, avec une délicatesse toute particulière à l'accroissement de souffrances qui peut être déversé sur l'Irlande, à l'occasion de sa sœur d'Angleterre, Votre Seigneurie nous met en mesure de calmer l'anxiété et non interrompte, sa résolution ferme et indomptable d'ériger une Université Catholique, en dépit de la pauvreté à laquelle elle est réduite, aussi bien que la diffamation des amis de l'éducation en apparence, mais ses ennemis en réalité—tels sont les crimes qui ont provoqué votre ressentiment, plus que l'établissement de la hiérarchie catholique, si nous en jugeons par le rang avancé que vous leur avez donné dans votre harangue ; en sorte qu'au sujet de ces crimes l'Irlande peut bien s'écrier : " ego alsum qui feci," et se disposer à partager avec la Hiérarchie d'Angleterre tous les périls aussi bien que la gloire de la persécution qui s'avance.

Le Cardinal Wiseman et les Conversions en Angleterre.

Une lecture vient d'être donnée par le Cardinal Wiseman sur l'intéressant sujet des conversions à l'Eglise catholique en Angleterre. Le lecteur établit d'abord un contraste bien saillant entre la fixité des doctrines de l'Eglise et cet état de perpétuel changement qui est un des caractères de notre siècle et qui fait que les esprits ne rêvant que progrès et avancement, secouent dédaigneusement le joug de l'autorité et de l'expérience. Au milieu de cette instabilité, il existe un pouvoir dont la stabilité forme l'essence, qui a le passé pour le calmer et le guider ; et qui tire sa sécurité d'une promesse inflexible. Ce pouvoir, c'est l'Eglise de Dieu—c'est l'Eglise Catholique—dont le principe est d'être immu-

able, et qui, en admettant la grande doctrine de l'infailibilité comme base de tous ses dogmes, ferme l'intrusion au changement dans ce qui concerne les grandes vérités dont le dépôt lui a été confié.

C'est là ce qui fait de l'Eglise son objet de haine et d'outrage. En vain le torrent mugit et bouillonne autour d'elle, elle ne tremble pas, elle n'est pas ébranlée, mais elle demeure toujours ce qu'elle a été—le rocher immobile qui voit ainsi les siècles se remplacer. Et cependant, si immobile qu'elle soit, d'une part, elle est, de l'autre, très-amie du progrès, et sait toujours s'élever au niveau du développement de l'intelligence humaine. La science et la littérature, à leur plus haut degré d'avancement, trouve toujours les catholiques prêts à soutenir la compétition avec les autres pour l'esprit de recherche, pour l'intelligence et la sagesse pratique.

A entendre les théories mensongères de ses ennemis, elle serait destinée à ne fleurir que dans une atmosphère d'obscurité et de ténébreux comme celle de l'ignorance et de la superstition ; elle ne pourrait atteindre son parfait développement qu'en enchaînant l'esprit humain et en courbant sous une obéissance servile tous les pouvoirs de raisonnement de l'homme. Hé bien ! l'expérience a été faite. La France a proclamé la République, et le Clergé de ce pays atteste que la religion a beaucoup gagné sous la nouvelle forme de gouvernement.

Et n'est-il pas étrange que dans ce moment même où cette religion a été plus maltraitée que jamais, méprisée et même exécrée—dénoncée par tous les organes de la presse et du haut de toutes les chaires—chargée de plus terribles accusations que les écrivains inspirés eux-mêmes n'en avaient faites contre le Paganisme, n'est-il pas étrange que dans ce moment même les conversions se multiplient et que des hommes d'intelligence et d'éducation, des hommes d'un caractère élevé, embrassent tous les jours une religion qui, comme le Christ, est de toutes parts, un sujet de contradiction ? D'où peut naître un tel fait ? telle est la question que chacun doit naturellement s'adresser. D'où vient que la religion Catholique progresse visiblement dans ce pays ? Une raison bien simple de ce fait, c'est que partout où deux systèmes d'idées sont en antagonisme l'un gagne tout ce que l'autre perd. L'Eglise Etablie perd, en Angleterre. Ceci ne constitue pas une preuve de la vérité, mais c'est une réalité. En politique ou en tout autre ordre d'idées qui divise les hommes, si un parti perd du terrain et que l'autre en gagne proportionnellement, cette fluctuation peut n'être qu'une transition de la vérité à l'erreur. Mais il n'en est pas ainsi dans le cas actuel. En effet, l'Eglise Catholique, en a perdu pendant un temps, et d'une manière déplorable. Mais à cette grande époque la même, alors que ce pays se sépara de la communion de toute l'Eglise Catholique, il y eut une action violente et l'extinction, par la force, d'une des branches de l'arbre. La Réformation fut l'ouvrage d'une génération ou à peu près ; et depuis, il s'y est manifesté une tendance constante vers une dissolution. De même, à la fin du dernier siècle l'Eglise de France fut en proie à l'impétié ; mais nulle autre religion ne gagna par ses pertes,—partout régna le chaos et le désordre—et aussitôt que le temps de reconstruire fut venu, l'Eglise Catholique reprit sa place.

En Angleterre l'Eglise progresse et sa rivalité décline. C'est même du sein de celle-ci, et non de l'Eglise Catholique, qu'est surgie cette multitude de dénominations religieuses qui fractionnent notre population. Or, il y a là une preuve importante de la vérité d'une religion.—L'Eglise Etablie réclame pour elle seule la juridiction territoriale ; elle veut que ses Evêques soient les Pasteurs de toutes les cités et de tous les Comtés. Mais comment s'acquiesce-t-elle à une si haute responsabilité ?—A-t-elle couru après la brebis égarée pour la rapporter au bercail sur ses épaules ?... A-t-elle promis d'enseigner la vraie Foi, l'unité de doctrine ? A-t-elle pu donner quelque garantie d'avantage spirituel à ceux qui entretraient dans son sein ? Aucune : aussi a-t-elle dû renoncer à l'espérance de faire venir à elle le corps des Catholiques ou des dissidents ; et je leur en

dirai bien la raison, c'est que l'Eglise d'Angleterre n'a pas la conscience, l'assurance que ce qu'elle fait et ce qu'elle enseigne, soit conforme à la parole de Dieu. Cette assurance est l'appanage de la seule Eglise Catholique de Dieu.—Les autres manquent d'autorité.

Il se trouve une petite phalange d'hommes savants qui ont quitté l'Eglise d'Angleterre après mûre délibération, mais il n'en est pas ainsi pour la grande masse des convertis. Qu'est-ce donc qui a conduit ces hommes vers l'Eglise Catholique ? Hé bien, c'est presque invariablement ce triste sentiment qu'il ne se trouvait pas chez ceux qui les instruisaient de principe commun pour les guider à travers une si grande variété de circonstances. Ils trouvaient aussi qu'il n'y avait pas de nourriture pour leur âme—Qu'il ne s'y trouvait rien de cette ardente piété après laquelle ils soupiraient, et ils s'aperçurent qu'il n'y avait de ressource pour eux que d'entrer dans l'Eglise Catholique.

Mais ce serait être injuste envers cette Eglise que d'attribuer ses progrès seulement aux défauts inhérents aux autres Eglises. Pour avoir la preuve du contraire, il suffit de considérer comment s'opère l'ouvrage des conversions.—On a souvent répété qu'un grand nombre de personnes embrassaient le Catholicisme par attrait pour les pompes de son culte—Hé bien, c'est peut-être une circonstance extraordinaire que, en autant que son expérience lui a apprise, le plus grand nombre des convertis avaient ignoré les rites et les cérémonies de l'Eglise Catholique ; un grand nombre ne connaissaient pas un seul catholique et n'avaient jamais parlé à un Prêtre, avant de venir demander à entrer dans le sein de l'Eglise.

Et néanmoins, ils avaient senti un besoin pressant de connaître les doctrines catholiques ou même d'embrasser immédiatement la foi. Je ne pense pas, ajoute le lecteur, qu'un seul converti ait été induit à entrer dans l'Eglise simplement par ce qu'on appelle l'effet imposant des cérémonies catholiques.

On suppose encore que les conversions au catholicisme étaient le résultat d'une sorte de fascination, à l'aide de laquelle les catholiques et surtout le Clergé, entraînaient une personne sans lui laisser même le pouvoir de la résistance. Mais les faits renversent totalement cette gratuite supposition. C'est un des caractères des conversions de notre temps, d'offrir les marques du travail de l'âme et d'une conviction tout intérieure, que la grâce peut seul opérer. Oui, c'est la grâce seule qui opère les conversions à la religion catholique ; c'est elle qui appelle d'une manière irrésistible à y chercher non le bien-être et le bonheur, mais le salut.—Si un catholique change aujourd'hui sa religion, tout ce qu'il a à faire c'est d'aller prendre sa place dans l'Eglise paroissiale, et il n'est soumis à d'autre épreuve qu'à celle de la curiosité de ceux qui veulent savoir qui est le nouveau venu. Mais il en va bien autrement pour un Ministre qui veut devenir catholique. Il faut qu'il s'humilie, qu'il s'assujettisse à la confession, etc., et qu'il consente peut-être à dépendre de la bienfaisance d'autrui.—Certes, ils sont bien grands les combats par lesquels les convertis ont à passer et les sacrifices qu'ils ont à faire. Ainsi les catholiques mettent-ils plus de confiance, pour la conversion d'une personne comme pour la conversion de plusieurs, dans la prière que dans la controverse, les sermons, les écrits ou la persuasion. Et c'est un fait qu'ils attribuent les conversions si nombreuses qui s'opèrent en Angleterre depuis quelques années, aux prières réunies de toute l'Eglise, pour la conversion de ce pays.

(Analyse du rapport du Daily News.)

Nouvelles Religieuses.

LES CATHOLIQUES ET LA REINE.—Une loyale adresse a été présentée à Sa Majesté par les Lords Waux, Dormet et Lovat, et signée par quatre cent mille catholiques anglais. Elle exprime les sentiments de la plus haute fidélité envers la royale personne, la couronne et la dignité de Sa Majesté. On y lit, entre autre, le passage suivant : " Quelque chose que notre Eglise ait fait pour établir son gouvernement régulier parmi

ses membres dans cette Ile, nous prions Votre Majesté de nous permettre d'affirmer en toute sincérité que l'organisation qui nous a été accordée est purement ecclésiastique, et ne crée d'autre autorité qu'une autorité toute spirituelle. Les droits, l'autorité, le pouvoir, la juridiction et la prérogative de Votre Majesté comme souveraine sont nullement attaqués, et cette organisation ne tend en rien à diminuer ou altérer notre profond respect, notre loyauté, notre fidélité et notre attachement à la personne de Votre Majesté et à son trône. Et nous assurons humblement Votre Majesté que parmi ses sujets il n'en est pas qui prient plus solennellement, plus continuellement ou avec plus de ferveur pour la stabilité de son trône, pour la prospérité de son Empire, que les Catholiques Anglais pour la religion desquels la loyauté est un devoir sacré, et l'obéissance une vertu Chrétienne.

LA NOUVELLE LOI PENALE.—UNE LETTRE DE LORD CLARENDON.—Nous tenons de la plus haute autorité, dit le Tablet, que des lettres ont été reçues à Rome, venant du Lord Clarendon, et ont été communiquées au Pape, dans lesquelles on propose d'abandonner toute législation pénale, pourvu que le Saint-Siège ne donne pas sa sanction aux Statuts du Synode de Thurles. Ceci s'accorde parfaitement avec nos idées sur le motif et l'objet de la nouvelle loi pénale. L'objet de cette loi, n'est pas tant la hiérarchie Anglaise que le Synode d'Irlande ; et nous n'avions guère besoin d'une preuve aussi directe que celle qui nous est par là donnée d'une vérité si palpable.—Ainsi, on comprendra pleinement que la loi pénale est une mesure de coercition dirigée contre le Pape, le Primate, l'Archevêque de Cashel, et l'Archevêque de Tuam, pour les contraindre de renoncer à leurs idées et à celles de l'Eglise, pour ce qui regarde la protection de la Foi et des mœurs du peuple.—La législation de lord John Russell s'attaque non pas à la prétendue agression papale, mais au droit des Evêques d'Irlande de protéger la foi, et les mœurs de leur peuple contre les russes et les stratagèmes de Downing street.

ROME ET LES COLLEGES D'IRLANDE.—Le Galway Vindicator annonce, " sur une autorité irrécusable qu'on a reçu la nouvelle que le Saint-Siège n'émanciperait aucune décision hostile aux Collèges ; qu'au contraire, l'opinion favorable à ces institutions gagne graduellement du terrain auprès des autorités ecclésiastiques de Rome."

Nous sommes en mesure de contredire ce rapport de la manière la plus absolue. Le Saint-Siège n'a jamais été plus décidé qu'à présent à maintenir la marche prescrite par les Rescrits, et nous affirmons que les Evêques des trois villes dans lesquelles sont situés les Collèges ont entre les mains la plus ample preuve de cette détermination.—Ibid.

Le Church Times d'Halifax annonce que le Clergé de l'Eglise établie dans la Nouvelle-Ecosse a été convoqué au sujet du siège épiscopal devenu vacant par suite du décès de feu le très-Rév. Dr. Inglis, Seigneur Evêque de la Nouvelle-Ecosse. La prébende de ce siège est abolie par la mort du dernier Evêque et il se présente une difficulté sérieuse quant aux moyens d'y suppléer pour l'avenir. Le bruit court qu'une portion du clergé anglican prétend au droit d'être désormais cet Evêque comme on fait aux Etats-Unis depuis la rupture du lien qui les assujettissait ci-devant à l'Angleterre.

Les journaux de la Nouvelle-Ecosse annoncent que le ministre des colonies a refusé d'obtempérer à la requête de la Législature de cette Province demandant que les vaisseaux étrangers fussent admis à faire le commerce sur les côtes. Ce refus est motivé par les négociations pendantes avec les Etats-Unis.

M. Peter Fleming vient de publier en cette ville un ouvrage par lequel il prétend nous faire arriver à la solution géométrique du grand problème de la quadrature du cercle. Nous ne sommes point en mesure de dire s'il

une vive reconnaissance de notre part. Il y avait déjà du temps que n'ayant point trouvé d'endroit propre à la chasse nous avions été réduits à ne manger que du lard. Ce qu'ils nous donnerent d'Original et de Caribon remédia au dégoût que nous commençaions déjà d'avoir pour notre nourriture ordinaire. Le 14 du même mois nous continuâmes notre route jusqu'au détour de Chiragou et le là en prenant la traverse nous reçûmes un coup de vent qui pussa contre la côte plusieurs canots qui ne purent doubler une pointe pour se mettre à l'abri. Ils furent brisés dans ce choc et on fut obligé de disperser dans les autres canons les hommes qui par le plus grand bonheur du monde avaient échappé au danger. Le lendemain nous traversâmes aux Falles Avies afin d'en venir le habitant à venir s'opposer à notre descente, ils donnèrent dans le piège et furent entièrement défaits. Nous allâmes camper le jour suivant à l'entrée d'une rivière nommée La Gasparde ; nos Sauvages entrèrent dans le bois et en rapportèrent plusieurs Chevreuils. Cette espèce de gibier est fort commun en cette endroit ; aussi en fîmes nous notre provision pour quelques jours. Le 17 vers midi nous fîmes halte jusqu'au soir afin de n'arriver que la nuit au poste de la Baye. Nous voulions surprendre nos ennemis que nous savions être chez les Saquis leurs alliés dont le village est auprès du Fort St. François. Nous nous mîmes en route dans l'obscurité et arrivâmes à minuit à l'entrée de la rivière des Renards ou est bâti notre fort. Aussitôt que nous y fîmes, M. de Ligneurie

envoya quelques Français au Commandant pour savoir s'il y avait en effet des ennemis dans le village des Saquis, et ayant appris qu'il devait y en avoir, il fit passer de l'autre côté tous les Sauvages avec un détachement de Français pour environner l'habitation, et ordonna que le reste de nos troupes y entrât. Quelques précautions qu'on eut prises pour cacher notre arrivée, les ennemis en eurent connaissance, et tous se sauvèrent à l'exception de quatre dont on fit présent à nos Sauvages ; lesquels après s'en être bien divertis, les tuèrent à coup de flèches. Je fus avec peine témoin de cet horrible spectacle, et je ne pouvais accorder avec la façon dont nos Sauvages m'avaient paru penser quelques jours auparavant, le plaisir qu'ils prenaient à faire souffrir ces malheureux en les faisant passer par l'horreur de trente morts avant de leur ôter la vie ; j'aurais bien voulu leur demander s'ils n'apprécieraient pas comme moi cette opposition de sentiments, et leur représenter ce que je vois de condamnable dans leur procédé. Mais ceux des nôtres qui pouvaient mesurer l'interprète étaient de l'autre côté de la rivière, et je fus obligé de remettre à une autre fois à satisfaire ma curiosité. Après ce petit coup de main nous montâmes la Rivière des Renards qui est toute pleine de Rapides, et dont le cours est d'environ trente cinq à quarante lieues. Le vingt quatre Août, nous arrivâmes au village des Puants bien disposés à détruire ce que nous y trouverions d'habitants, mais leur fuite avait prévenu notre arrivée, et nous ne pûmes que brûler

leurs cabanes et ravager leur bled d'Inde qui leur sert de nourriture principale. Nous traversâmes ensuite le petit Lac des Renard au bout duquel nous campâmes, et le lendemain jour de St. Louis, nous entrâmes après la Messe, dans une petite Rivière qui nous conduisit dans une espèce de Marais sur le bord duquel est située la grande habitation de ceux que nous cherchions. Leurs alliés les Saquis les avaient sans doute avertis de notre approche ; et ils ne jugèrent pas à propos de nous attendre, et nous ne trouvâmes dans leur village que quelques femmes que nos Sauvages firent esclaves, et un vieillard qu'ils brûlèrent à petit feu sans paraître avoir aucune répugnance à commettre une action aussi barbare. Cette cruauté me parut beaucoup plus marquée que celle qu'ils avaient exercée contre les quatre Sauvages que l'on avait pris dans le village des Saquis. Je saisis cette occasion et cette circonstance pour satisfaire la curiosité dont je vous parlais il y a un moment. Il y avait un de nos Français qui savait la Langue Troquoise, je le priai de dire aux Sauvages que j'étais surpris de les voir faire souffrir avec tant de plaisir un pareil supplice à ce malheureux vieillard, que le droit de la guerre ne s'étendait pas jusques là, et qu'il me semblait qu'une telle barbarie démentait les principes dans lesquels ils m'avaient paru être à l'égard de tous les hommes. Un Troquois prit la parole, et dit pour justifier ses camarades ; que quand ils tombaient entre les mains des Renards et des Saquis, ils en recevaient des traitements encore plus cruels ; et

que c'était la coutume parmi eux de traiter leurs ennemis comme ils en seraient traités s'ils étaient vaincus. J'aurais fort souhaité savoir la Langue du Sauvage qui avait parlé pour lui montrer moi-même ce qu'il y avait de défectueux et de condamnable dans sa réponse, mais il fallut me contenter de lui faire représenter que la nature, et particulièrement la Religion exigeaient que nous fussions humains les uns envers les autres ; que la modération devait nous conduire en tout ; que le pardon et l'oubli des maux que l'on nous fait est une vertu dont la pratique nous est expressément ordonnée par le Ciel ; que je concevais bien qu'ils ne devaient point épargner les Renards et les Saquis, mais qu'il ne fallait leur ôter la vie que comme à des Rebelles et à des ennemis de l'Etat, et non pas comme à leurs ennemis particuliers ; que leur vengeance était criminelle ; que descendre à des excès semblables à ceux dans lesquels ils étaient tombés envers les cinq hommes dont ils avaient inhumainement prolongé la vie pour les faire mourir dans les tourmens les plus cruels, c'était en quelque sorte justifier la barbarie qu'ils leur reprochaient ; que le droit de la guerre permettait simplement d'ôter la vie à son Ennemi, et non pas de s'enivrer, pour ainsi dire, de son sang, et de le plonger dans le désespoir en le faisant mourir par une autre voie que celle des armes, et dans un autre lieu que celui du combat ; enfin que c'était à eux à donner aux Saquis et aux Renards l'exemple de cette modération qui est le partage des

bons cours, et qui fait admirer et aimer la Religion Chrétienne, et conséquemment ceux qui la professent. Je ne sais si mon interprète ne rendit pas bien tout ce que je venais de dire, mais le Sauvage ne voulut jamais convenir qu'il était parti d'un faux principe. J'allais encore lui faire dire quelques raisons, lorsqu'on donna ordre de passer jusqu'au dernier Fort des ennemis. Ce poste est situé sur le bord d'une petite Rivière qui se joint à une autre que l'on nomme Ouisconsin et qui se jette à trente lieues de là dans le Mississipi. Nous n'y trouvâmes personne, et comme nous n'avions pas ordre d'aller plus loin, nous employâmes quelques jours à ruiner entièrement la campagne pour ôter à l'ennemi le moyen d'y subsister. Ce pays est assez beau, la terre y est fertile, le gibier commun est de très bon goût, les nuits y sont fort froides, et les jours extrêmement chauds ; je vous parlerai dans ma seconde lettre de mon retour à Montréal et de ce qui m'est arrivé jusqu'à mon embarquement pour la France ; je veux auparavant recevoir de vos nouvelles, et savoir si vous trouvez celle-ci assez détaillée ; votre réponse me décidera pour la suite de ma relation, et je n'oublierai rien pour vous donner des preuves de la tendre amitié avec laquelle je suis Mon cher Frère, Votre très-affectionné Frère, EMMANUEL CRESPÉL, RECOLET,